



PROMULGATION
RÈGLEMENT NUMÉRO 2710-90

AVIS est par les présentes donné que le règlement ci-après décrit a été adopté à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Lachine tenue le 7 novembre 2016. Ce règlement a été approuvé par le directeur de l'urbanisme du Service de la mise en valeur du territoire en date du 21 novembre 2016, comme en fait foi le certificat de conformité délivré en date du 22 novembre 2016.

Règlement numéro 2710-90 modifiant le Règlement numéro 2710 sur le zonage dans le but d'ajuster les normes de densité dans la zone I-507 et dans la zone I-500 uniquement pour les centres de traitement de matières recyclables

Le présent règlement est entré en vigueur le 22 novembre 2016 et peut être consulté à la mairie d'arrondissement au 1800, boulevard Saint-Joseph durant les heures de bureau.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 1^{er} décembre 2016.

M^e Danielle Ruest
Secrétaire d'arrondissement
Arrondissement de Lachine

PROMULGATION
BY-LAW NUMBER 2710-90

NOTICE is hereby given that the following by-law was adopted at the regular council sitting of the borough of Lachine held on November 7, 2016. This by-law was approved by the directeur de l'urbanisme du Service de la mise en valeur du territoire on November 21, 2016, as per the certificate of conformity issued on November 22, 2016.

By-law number 2710-90 amending zoning By-law number 2710 in order to adjust density standards in zone I-507 and in zone I-500 for recyclables processing centres only

The present by-law became effective on November 22, 2016 and may be consulted at borough hall, 1800, boulevard Saint-Joseph during business hours.

Given in Montréal, borough of Lachine, this December 1, 2016.